



Procès-verbal - Réunion du Bureau Exécutif Lundi 26 juin 2023 - 10 h - MBA

Présents : G. Berenguer
G. Reinhardt
F. Wolff
G. Guldmann
M. Schupp

Le Président Guy Berenguer ouvre la réunion à 10 h 00.

1. Situation financière

Trésorerie stable depuis 2/3 mois ; pas de retard dans le paiement des factures, il nous reste uniquement la facture de la FFB à payer, soit 20 000 €.

Le résultat en fin d'exercice comme prévu en février : cash-flow de - 5 à - 10 000 €

G. Guldmann pense que les chiffres « clubs » devraient s'améliorer à la rentrée.

Les charges FONCIA sont payées mensuellement.

Réunion à Paris des trésoriers de comité :

Les inscriptions aux compétitions et le renouvellement des licences en ligne sont possibles par les joueurs, mais laissées à l'appréciation des comités.

Le Comité d'Alsace souhaite que les inscriptions aux compétitions restent payées à la table, par les joueurs ou par le club et que le renouvellement des licences continue à se faire dans les clubs.

Une proposition de logiciel comptable est à l'étude et pourra être proposé aux clubs.

Les prix suivants seront proposés au C.A.

Prix de la licence : 40 €

Prix de la licence club : 100 €

Après validation des prix par le CA, il faudra modifier la page des prix sur le site => MS

Prix des tournois de régularité : augmentation de la FFB : + 13 cts.

Nous n'augmenterons pas les droits de table des clubs.

2. Arbitrage

Lors de la réunion des arbitres, il avait été décidé qu'une modification devrait être appliquée. F. Wolff a fait des simulations et des renseignements ont été pris auprès d'autres comités, constat : les rémunérations des arbitres du comité sont dans la moyenne française.

Frais de repas : nous gardons les forfaits de 18,40 €.

Indemnité kilométrique : inchangée

Nous présenterons cette simulation au C.A. du 26.6.23.

Il faut rappeler que certains comités n'organisent pas certaines compétitions lorsque le nombre de joueurs n'est pas suffisant, ou que certaines compétitions sont organisées dans différents centres avec un arbitre de club bénévole.

Il sera donc demandé au CA de statuer sur la possibilité ou non laissée au BE d'annuler des compétitions déficitaires.

3. Open Européen de Strasbourg

Globalement, l'OPEN s'est bien passé, le public était très satisfait.

Nous avons dû gérer quelques problèmes d'organisation, mais dans l'ensemble il n'y a pas eu de problème majeur.

Initiation faite place Kléber, dans un chalet : il faut bien reconnaître qu'il s'agit d'un échec. Au total, env. 45 fiches-contacts (Bas-Rhin) ont été remplies, nous avons relancé individuellement tous ces prospects pour les inviter à une réunion ; une seule personne a répondu positivement.

4. Médailles

Le BE a validé la demande des présidents de clubs.

5. Dates futures AG

2022/2023 : mercredi 13 septembre 2023 à la MBA (voir version 6 du calendrier)

AG électorale 2023/2024 : samedi 29 juin 2024, à la MBA, à 9h30, afin que la nouvelle équipe puisse commencer la saison (même jour que le tournoi de clôture, il n'y a pas d'autre weekend disponible en juin).

6. Evolution de l'agenda

M. Schupp : contacter les deux imprimeurs pour demander un devis pour une affiche souple avec des bandeaux publicitaires autour du calendrier.

7. Commissions

Compétitions : le tableau des prix sera revu par F. Wolff (nous ne ferons que répercuter les augmentations de la FFB)

8. Renouvellement agrément JEP

M. Schupp complètera le dossier de demande de renouvellement

9. Divers

Clé de répartition : durant le CA, F. Wolff répondra à Ken Takeda

Rappel : la clé est calculée sur les recettes comité et tournois de régularité d'une saison entière. La clé n'a pas pu être ajustée durant les saisons touchées par la pandémie COVID.

Le Président clôt la réunion à 12 h 15.

Martine Schupp
Secrétaire du Comité d'Alsace